

leur demander de payer leurs employés tous les quinze jours.

Cette demande est motivée par les plaintes que les ouvriers ont souvent à souffrir d'un si long intervalle entre chacun de leurs paiements.

Les épiciers ressentent non moins qu'eux les inconvénients de cet état de choses qui souvent gêne et paralyse leurs affaires.

D'autre part on ne voit pas en quoi le paiement bi-mensuel des salaires pourrait notablement affecter ces grandes compagnies.

MM. Jos Vanier, Euclide Valade, Arthur Barsalou, Jos Paiement et Victor Boileau sont proposés et admis membres de l'Association des Epiciers.

Plusieurs anciens membres ayant fait remarquer que grand nombre d'épiciers de Montréal s'enrôleraient avec plaisir dans les rangs de l'Association s'ils en étaient sollicités. M. A. D. Galarneau, afin d'encourager les membres actuels à une sollicitation plus active et plus étendue, propose, secondé par M. N. Lapointe, que tout membre faisant une recrue, ait droit à cinquante centins sur le montant de cette nouvelle contribution.

Cette proposition aussitôt adoptée, le président a levé la séance.

M. Pierre Gravel de la maison Gravel & Duhamel a été nommé président d'honneur du chœur de chant de la chapelle du T. S. Sacrement.

M. Dussaud, par un procédé qu'il a communiqué à l'Académie, est parvenu à faire écrire les aveugles *comme ils lisent*, résultat cherché vainement depuis soixante-dix ans.

On sait en effet, que l'alphabet Braille se compose de 82 signes obtenus par les combinaisons de 6 points; ceux-ci sont marqués en relief sur la feuille de papier que l'aveugle lit en promenant son doigt à sa surface. Pour reproduire ces signes de façon à ce qu'ils puissent être lus à leur tour, l'aveugle enfonce un poinçon dans la feuille, fait un creux dans le papier: c'est-à-dire qu'il écrit ses signes sur le verso de sa feuille, afin d'avoir un relief au recto: par suite, il lui faut écrire ses signes *renversés*, comme le font les graveurs. On voit d'ici les difficultés inouïes que présente l'enseignement de l'écriture aux enfants dans ces conditions: l'aveugle doit apprendre son alphabet deux fois pour le lire, une autre fois, *en sens inverse*, pour l'écrire: comme il s'a-

git toujours de combinaisons de 6 points, il faut qu'il écrive un *e*, par exemple, pour lire un *i*, et ainsi de suite. C'est à y perdre la tête.

M. Dussaud emploie une règle métallique portant des cases alignées avec six trous au fond de chacune, qu'on applique sur le papier: au-dessous, une seconde règle lui correspond et porte, pour chaque case, six points saillants correspondant aux six trous. L'aveugle enfonce son poinçon aux trous indiqués pour former une lettre, mais au lieu de produire un creux, il amène le rapprochement des deux règles et c'est un relief qui se produit sur le papier en ce point, par la saillie du poinçon situé au-dessous. Il produit donc directement, en se servant de l'alphabet de *lecture*, des caractères immédiatement lisibles. Le même procédé est applicable à l'écriture des chiffres, de la musique, etc.

C'est une véritable révolution dans l'éducation de ces malheureux, dont le sort doit nous être d'autant moins indifférent qu'on en compte, actuellement, pas moins de 38,682, rien qu'en France.

M. H. E. Thompson, représentant la Compagnie "Slater Shoe," partira le 27 janvier pour les Indes occidentales, emportant un assortiment complet des échantillons de la Compagnie.

M. Thompson est l'un des délégués envoyés dans ces îles, dans l'intérêt de l'Association des Manufacturiers Canadiens. La Compagnie a déjà établi une succursale prospère à Hamilton, Bermudes.

Tonneau en liège: On a fabriqué un fût de bière de 12 gallons, dont les douelles ont 0 m. 04 d'épaisseur et qui ne pèse que 30 lbs au lieu de 100, poids habituel de ces mêmes tonneaux en bois, en France.

Le Travail national donne sur ce tonneau, fabriqué avec des douelles de liège juxtaposées de champ, les renseignements suivants: au lieu d'être accolées sur leur épaisseur comme les douelles de bois, ces plaques de liège sont juxtaposées par leur largeur. Le liège employé à cette fabrication est de qualité non marchande qu'on ne pourrait pas utiliser aussi avantageusement autrement. Le cerclage de ces fûts est beaucoup plus solide que le cerclage des fûts en bois, car l'élasticité du liège assure au cercle une fixité, qui varie pour la futaille en bois avec le degré d'hygrométrie du bois.

Au point de vue de l'étanchéité, elle est assurée par le gonflement du

liège sous l'influence du liquide qui est contenu dans le baril. Mais où le fût en liège présente des avantages, c'est au point de vue de la conservation des liquides; le liège, en effet, est mauvais conducteur de la chaleur, aussi les tonneaux ainsi fabriqués offriront-ils l'avantage de ne s'échauffer et de ne se refroidir que très lentement et ce sont précisément les différences de température qui influencent nos tonneaux de bois, qui sont cause des détériorations que subissent les boissons à faible teneur alcoolique, en voyage et même dans certaines caves.

M. Paul Beauvais fils de M. J. C. Beauvais, vient d'être promu au poste de comptable de la banque d'Epargnes, succursale Ste Catherine.

Une nouvelle compagnie a été organisée sous le nom de Canada-Jamaica Steamship Company, dont les navires feront le trajet entre St John et la Jamaïque.

La Jamaïque à elle seule consomme 600,000 barils de farine dont une faible partie de provenance canadienne. Le Canada pourrait également l'approvisionner de poisson dont il existe une bonne demande, ainsi que de bois de construction sous forme de maisons démontables. Il en est de même des conserves de viandes et du beurre, en se conformant, naturellement aux exigences spéciales de la clientèle de ce nouveau marché.

La crise industrielle continue en Allemagne. Bien qu'en général les manufacturiers aient réduit les heures de travail pour ne pas avoir à renvoyer d'ouvriers, on compte environ 500,000 individus sans travail. Seules les industries du papier, du cuir de l'ébénisterie et de la raffinerie semblent avoir eu une année normale.

La Compagnie du Pacifique Canadien vient de faire installer au premier étage de la gare Windsor une voûte spacieuse.

La porte intérieure, à elle seule, pèse trois tonnes et a 22 verrous de 22 pouces de diamètre ainsi qu'une serrure à triple jeu.

La seconde porte est garnie de 30 verrous. L'intérieur de la voûte mesure 12 pieds 6 pouces par 9 pieds 3 pouces et repose dans un encaissement de briques à l'épreuve du feu.